

Province de Québec

**Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le lundi 11 décembre 2017 à compter de 19 heures 30.

PRÉSENCES: Mme Ginette Prieur, conseillère siège no 1, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4, et M. Claude Lussier, conseiller siège no 5, M. Sylvain Goyette, conseiller siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

ABSENCE : M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2,

Mme Guylaine Giguère, directrice générale adjointe et Mme France Tremblay réceptionniste – adjointe administrative sont également présentes.

11 personnes assistent à la séance.

2017-12-346

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

La directrice générale adjointe Mme Guylaine Giguère informe les membres du conseil que l'avis de convocation de l'assemblée a été signifiée aux membres du conseil dans les délais prescrits. En vertu de l'article 956 du Code municipal, les sujets abordés ne doivent porter que sur le budget et le programme triennal. Aucun autre sujet ne peut être abordé même si tous les membres étaient présents et y consentaient. Le quorum étant atteint, il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que l'assemblée extraordinaire soit ouverte.

Il est 19 heures 30.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-347

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Étude et adoption du budget pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
4. Étude et adoption du programme triennal pour les années 2018-2019-2020
5. Adoption du règlement 572-2017 fixant les taux de taxes, de compensation et les conditions de perception pour l'exercice financier 2018
6. Période de questions portant uniquement sur le budget et le programme triennal
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

2017-12-348

ÉTUDE ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE cette séance extraordinaire porte sur les prévisions budgétaires 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, soit le 30 novembre 2017, conformément à l'article 956 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE selon les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal, la municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2018 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires afin de répondre aux besoins de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

BUDGET 2018

REVENUS

TAXES	2018
Sur la valeur foncière	
Total sur la valeur foncière	1 629 980 \$
Total tarification services municipaux	243 265 \$
TOTAL – Taxes	1 873 245 \$
Gouvernement du Québec	15 000 \$
TOTAL – Paiements tenant lieu de taxes	15 000 \$
Autres revenus	167 363 \$
Autres services rendus	57 000 \$
TOTAL – Autres revenus sources locales	224 363 \$
Transferts conditionnels	
Total subventions gouvernementales	104 521 \$
TOTAL – Subventions gouvernementales	104 521 \$
TOTAL – REVENUS	2 217 129 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal	101 500 \$
Application de la loi	2 000 \$
Gestion financière et administrative	278 400 \$
Greffe	20 219 \$
Gestion du personnel	10 000 \$
Évaluation	37 853 \$
Autres - Hôtel de Ville	175 167 \$
TOTAL – Administration générale	625 139 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police	184 094 \$
Protection incendie	161 517 \$
Premiers répondants	39 525 \$
Autres - Sécurité publique	19 000 \$
TOTAL – Sécurité publique	404 136 \$

TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale	148 958 \$
Enlèvement de la neige	151 600 \$
Éclairage de rues	15 000 \$
Circulation et stationnement	26 500 \$
Transport en commun	12 432 \$
Autre transport (garage)	17 500 \$
TOTAL – Transport routier	371 990 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Matières résiduelles	234 258 \$
Amélioration des cours d'eau	6 534 \$
Protection de l'environnement	7 948 \$
TOTAL – Hygiène du milieu	248 740 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Autres	1 657 \$
TOTAL – Santé et Bien-Être	1 657 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aménagement, urbanisme et zonage	108 150 \$
Promotion et développement économique	27 847 \$
TOTAL – Aménagement, urbanisme et développement	135 997 \$

LOISIRS ET CULTURE

Centre communautaire	23 700 \$
Aréas et patinoires	22 850 \$
Parcs et terrains de jeux	50 425 \$
Immeuble 112	31 550 \$
Fabrique Ste-Cécile	6 000 \$
Pavillon Gévry Lussier	3 745 \$
Autres et vie communautaire	200 024 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Activités culturelles	635 \$
TOTAL – Loisirs et culture	338 929 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Dette à long terme et frais de financement	9 847 \$
Autres frais de financement	6 000 \$
TOTAL – Autres frais de financement	15 847 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Dette à long terme – remboursement capital	67 623 \$
TOTAL – Autres activités financières	67 623 \$
AFFECTATIONS	
Affectation – réserves financières	7 071 \$
TOTAL – Affectations	7 071 \$
TOTAL – DÉPENSES	2 217 129 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par Mme Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu, que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2018 soient adoptées telles que présentées et que lesdites prévisions soient publiées dans l'Actualité et sur le site internet.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-349

ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter le programme triennal pour les années 2018-2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE ces immobilisations sont détaillées plus bas dans un premier tableau selon leur nature et dans un deuxième tableau selon leur mode de financement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu, que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020, selon les détails contenus aux deux tableaux ici-bas

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LA NATURE DES ACTIFS

ANNÉES 2018-2019-2020

NATURE DES ACTIFS	RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION			
	PROGRAMME TRIENNAL			
	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	TOTAUX
Parcs & terrain de jeux	119 000 \$	250 000 \$		369 000 \$
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	540 000 \$	650 000 \$	500 000 \$	1 690 000 \$
Autres infrastructures	40 000 \$	30 500 \$	20 500 \$	91 000 \$
Édifices administratifs	470 000 \$	450 000 \$		920 000 \$
Édifices communautaires et récréatifs	75 000 \$			75 000 \$
Véhicules				
Ameublement et équipement de bureau	12 800 \$			12 800 \$
Machinerie, outillage et équipement	65 000 \$			65 000 \$
Autres actifs non capitalisables	250 000 \$			250 000 \$
TOTAL	1 571 800 \$	1 380 500 \$	520 500 \$	3 472 800 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON DES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT ANNÉES 2018-2019-2020				
MODE DE FINANCEMENT PERMANENT	RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION			
	PROGRAMME TRIENNAL			
	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	TOTAUX
Emprunts à long terme				
Emprunts à long terme -subv. gouvernementales				
Sommes à être transférées à l'état des activités d'investissement		100 000 \$		100 000 \$
-Subventions gouvernementales	360 000 \$	850 000 \$	400 000 \$	1 610 000 \$
-Revenus de taxes				
-Surplus réservé	1 168 800 \$	430 500 \$	120 500 \$	1 719 800 \$
-Autres				
Fonds de roulement	40 000 \$			40 000 \$
Autres fonds	3 000 \$			3 000 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés				
TOTAL	1 571 800 \$	1 380 500 \$	520 500 \$	3 472 800 \$

Adoptée à l'unanimité

2017-12-350

ADOPTION DU RÈGLEMENT 572-2017 FIXANT LES TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné lors de la séance du 13 novembre 2017, en vue de l'adoption du règlement numéro 572-2017 mentionné en titre;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du règlement a été transmise aux membres du conseil présent au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement est adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le maire fait un résumé du règlement;

Il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu, que le conseil adopte le règlement numéro 572-2017 fixant les taux de taxes, de compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2018;

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen remercie le conseil pour avoir présenté le budget avec les comparatifs de 2018 / 2017.

Q-1 : Pourquoi y a-t-il une augmentation de 25 000 \$ à la section gestion financière et administrative?

R-1 : Une rémunération additionnelle concernant l'archivage a été budgétée pour la numérisation des documents et nous avons conservé une marge de manœuvre pour le poste de direction générale.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Q-2 : Un montant de 20 000 \$ avait été ajouté l'an dernier au budget pour les élections et pourquoi le même montant apparait cette année?

R-2 : Chaque année nous devons prévoir un montant au budget pour d'éventuelles élections, mais le montant prévu est de moitié.

Q-3 : Un citoyen félicite le conseil pour le budget présenté et dit être surpris, qu'il n'y ai aucune augmentation de taxes.

R-3 Le conseil veut conserver un budget équilibré. Nous effectuerons une vigie concernant les subventions disponibles ce qui nous permettra d'effectuer plus de travaux tout en maintenant un taux de taxation à la baisse lorsque possible.

Q-4 : Pourquoi la valeur de ma propriété a-t-elle diminué en 2017?

R-4 : Globalement, il y a eu une légère hausse du rôle d'évaluation, suite à sa modernisation. Pour toutes questions, veuillez-nous en faire part et nous ferons les vérifications auprès de la MRC.

Q-5 : Quel est le pourcentage d'abrasif utilisé sur nos routes?

R-5 : 5 % est prévu au devis. À la demande des citoyens, le conseil à augmenter le pourcentage d'abrasif à 10 %.

2017-12-351

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Johanna Fehlmann, appuyé par Mme Ginette Prieur et unanimement résolu, que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 heures 13.

Adoptée à l'unanimité

M. Paul Sarrazin
Maire

Mme Guylaine Giguère
Directrice générale adjointe